

**LE BLANC**

**Répétition du spectacle  
«Bienvenue chez nous»**

**B**arda compagnie, prépare un spectacle avec un groupe de personnes en situation de handicap résidents au foyer d'activités occupationnelles au Blanc. Il s'agit de «Bienvenue Chez Nous !», c'est la deuxième création originale que la compagnie réalise.

La nouveauté pour ce spectacle sera la présence sur scène, en interaction avec le groupe et le jeu, d'un musicien en live.

Une répétition a lieu ce vendredi de 9h à 12h au Moulin de La Filature au Blanc. La troupe travaille également ces deux jours avec une danseuse professionnelle pour les chorégraphies. Puis jeudi 25 octobre de 14h à 17h à la salle des fêtes de Paulnay, pour répéter pour la soirée spectacles du lendemain.

Contact 02 54 38 18 60.

**Au cinéma**

**X Studio République, au Blanc  
LES SAVEURS DU PALAIS**

Comédie de Christian Vincent avec Catherine Frot, Jean d'Ormesson 1h35. Hortense Laborie est une cuisinière réputée qui vit dans le Périgord. A sa grande surprise, le Président de la République la nomme responsable de ses repas personnels au Palais de l'Élysée. A 21h

**CAMILLE REDOUBLE**

Comédie dramatique de Noémie Lvovsky avec Noémie Lvovsky, Samir Guesmi. 1h55. Camille a seize ans lorsqu'elle rencontre Eric. Ils s'aiment passionnément et Camille donne naissance à une fille... 25 ans plus tard : Eric quitte Camille pour une femme plus jeune. A 21h.

**Prenez-note**

**Le Blanc**

**CONCERT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE**

Dimanche 21 octobre, l'Ensemble vocal de l'école municipale de musique interprétera un concert en l'église Saint-Etienne à 16h avec le chœur Entre Vienne et Creuse de Dangé-Saint-Romain : œuvres de Haendel à nos jours, extraits du Requiem de Gabriel Fauré. Entrée libre.

**LOTO**

Le club des parents d'élèves de l'école Jules-Ferry organise un loto dimanche à la salle des fêtes à 14h (les inscriptions seront prises dès 13h).

**Saint Aigny**

**SOIRÉE CABARET**

Le comité des fêtes organise une soirée cabaret samedi 20 octobre animé par Double Voix (chanson française) à la salle des fêtes à 20h30. Réservations 10€ à partir de douze ans. Tél. 02 54 37 57 33 02 54 37 16 69.

**Tilly**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Les élus du conseil municipal sont convoqués dans la salle de la mairie, pour une réunion ordinaire et publique

qui aura lieu mercredi 24 octobre à 20h30. Ordre du jour : représentativité à la nouvelle communauté de communes, dispositif ACTES (dématérialisation des envois à la sous préfecture), acquisition d'une lame à neige, questions diverses.

**Mérigny**

**DÎNER DANSANT**  
L'Union sportive organise un dîner dansant samedi 3 novembre à la salle des fêtes à partir de 20h. Réservations 15€ tél. 02 54 37 42 71.

**Prissac**

**DONNEURS DE SANG**  
L'amicale des donneurs de sang organise son banquet annuel samedi 27 octobre salle Gaston-Chéreau animé par Jacky Roffet à partir de 20h. Tarif 22€ ; 15€ pour les adhérents ; 10€ pour les 10-16 ans. Tél. 02 54 25 07 05 ou 02 54 25 01 63 jusqu'au 21 octobre;

**St Hilaire /Benaize**

**FOIRE AUX ARBRES**  
Un vide grenier agrémenté d'une foire aux arbres et plantes aura lieu dimanche 28 octobre. A 12h30 déjeuner à la salle des fêtes 10€ Réservations 02 54 28 63 73.

**A votre service**

SAMU. Tel : 15  
GENDARMERIE. Tel : 18.  
POLICE. Tel : 17  
METEO. Tel : 08.36.68.07.36

**LE BLANC MAIRIE**

Place de la Libération.  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.  
Tél 02 54 28 36 36.

**SOUS PRÉFECTURE**

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

**OFFICE DE TOURISME**

Place de la Libération, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h.  
Tél 02 54 37 05 13.

**PERMANENCE MIFE**

Maison de l'information sur la formation et pour l'emploi (MIFE), 28, rue Grande de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
Tél 02 54 37 27 27.

**PERMANENCE DE LA C.A.F**

La permanence de la Caisse d'Allocations Familiales (régime général) est assurée aujourd'hui au centre social du Blanc de 14h à 16h.

**EXPOSITION**

- Trognons, têtards et têteaux, arbres paysans aux mille usages à l'écomusée de la Brenne jusqu'au 31 décembre.  
Tél 02 54 37 25 20

**ST-GAULTIER**

**L'ÉCHO-LA MARSEILLAISE**

**Bernard Reignoux,**  
Rue Julien Diligent,  
36800 Saint-Gaultier  
Tél 02 54 47 13 04.

**MÉZIÈRES EN-BRENNE**

**L'ÉCHO-LA MARSEILLAISE**

**Liliane Blanc**  
Le Bourg, 36290 Saulnay,  
Tél 02 54 38 50 76.

**EXPOSITION**

L'exposition de peintures de Patricia Alès est prolongée jusqu'au 25 octobre.  
Tél. 06 47 77 36 98.

**RANDONNÉE PÉDESTRE SUR INSCRIPTIONS**

« Randonnée d'automne », dimanche 21 octobre, à Mézières en Brenne. organisée par l'association Randonnée de la Brenne, associée FFRandonnée. Départ de la place Jean Moulin à 8h pour un parcours de 32 km. Petit déjeuner, ravitaillement, repas sur réservation 24 h à l'avance. Tarifs et informations au 02 54 38 04 23.

**MOUHET**

**Le square se nomme Mis et Thiennot**

L'inauguration a eu lieu samedi matin à 11 h



Madame Thiennot a coupé le ruban.

La commune de Mouhet représentée par la municipalité et son, maire, Roger Jambut n'a pas manqué d'apporter son soutien à la cause Mis et Thiennot. Cela s'est traduit samedi matin par l'inauguration du square.

C'est en présence des élus locaux et du comité de soutien Mis et Thiennot, que s'est déroulée cette cérémonie qui a rassemblé environ une centaine de personnes. Dans son discours Roger Jambut a dit : « C'est avec plaisir et fierté que nous vous accueillons aujourd'hui à Mouhet afin d'inaugurer ce square aménagé pour la jeunesse de notre commune. Cet espace portera désormais le nom de "Square Mis et Thiennot" ». Un peu plus loin le premier magistrat ajoute : « Eux aussi étaient jeunes et insoucians en ce jour de décembre 1946, alors qu'ils partaient à la chasse. Comment auraient-ils pu savoir que ce 29 décembre le ciel allait leur tomber sur la tête. Victimes, avec plusieurs de leurs amis, d'une des plus



Et la plaque a été dévoilée.

graves erreurs judiciaires du siècle. Depuis décembre 1946, date de cette tragédie, de nombreuses personnalités se sont investies face à cette évidente injustice afin de réhabiliter la mémoire de ces hommes innocents, d'autres s'y emploient encore aujourd'hui. Notre espoir est que cette nomination sensibilise et motive nos enfants pour de futures luttes contre toutes les injustices, afin que de tels drames ne se reproduisent plus jamais».

Pour sa part et au nom du comité de soutien, Helga Pottier, vice-présidente, a commenté : « Nous vivons chaque inauguration avec grande émotion et nous vous remercions vivement du soutien que vous apportez à la cause de Mis et Thiennot. Mais comment se fait-il que des élus de communes du Berry aient la volonté d'honorer Mis et Thiennot, ces deux jeunes gens condamnés à trois reprises en cour d'assises pour meurtre. Parce que ces élus n'ont que faire de la (soi-disant) "vérité judiciaire" qui a du mal à admettre qu'elle s'est trom-

pée». Helga Pottier a poursuivi : « le square Mis et Thiennot, ici à Mouhet, revêt un caractère particulier car il s'agit d'un lieu qui sera fréquenté par des enfants. Il est important que les enfants de cette commune entendent les noms de ces hommes qui ont été victimes d'une erreur judiciaire indéniable. Il est important que leurs parents, par cet exemple, puissent leur expliquer qu'il faut se battre contre toute injustice». La militante terminant par ces mots : « c'est également pour cette raison que le comité de soutien pour la révision du procès Mis et Thiennot continue son combat».

Après les communes du Poinçonnet en 2005, Thénieux (Cher) en 2006, Neuillay-les-Bois en 2010, Villedieu sur Indre et Saint-Gaultier en 2011, puis en 2012 celles de Thenay, Argenton sur Creuse et samedi de Mouhet les baptêmes de lieux et espaces publics Mis et Thiennot se multiplient.

JEAN-LOUIS VIAU

**Sortir**

**Mouhet**

**SOIRÉE CHOUCRUTE DE L'ASM**

Soirée choucroute samedi 20 octobre à 20 h à la salle Fernand Maillaud organisée par la Jeunesse Sportive de Mouhet. Repas 18  
Inscriptions au 06 85 42 43 52 ou 06 82 17 55 52 ou 02 54 47 55 12